



Communes de St Bonnet de Mure et St Laurent de Mure

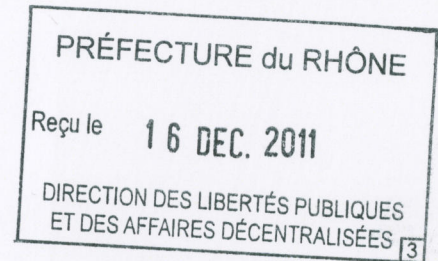
EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL SYNDICAL DU 7 DECEMBRE 2011

L' An Deux Mille Onze, le Sept Décembre, à Dix Neuf Heures, le Conseil Syndical, dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Bernard BEGUIN.

Etaient présents : Monsieur BEGUIN, Madame GUICHERD, Monsieur ROUX, Mme BARET, Mme NICOLAS, Monsieur FIORINI, Monsieur GELIN, Monsieur LAFONT, Monsieur PARTRAT.

Monsieur BEGUIN présente un pouvoir de Mme FOUILLAT
Monsieur LAFONT présente un pouvoir de Monsieur JOURDAIN
Monsieur GELIN présente un pouvoir de Monsieur EVANGELISTA
Monsieur FIORINI présente un pouvoir de Monsieur DENISSIEUX

Absent excusé : Monsieur CAILLET ROUSSET



Objet :

Le Président explique qu'il convient d'élire un délégué suppléant chargé de représenter le Syndicat Intercommunal Murois lors des différentes réunions du collège Louis Lachenal, suite à la démission de M. EVANGELISTA, délégué suppléant.

**Nomination du
Délégué Suppléant
au Collège**

Après délibération, à l'unanimité

Le Conseil Syndical :

- **DESIGNE** en qualité de suppléant Collège : Monsieur Jean Claude ROUX.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS
ONT SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.

Le Président du SIM certifie exécutoire la présente Délibération qui sera transmise au Représentant de l'Etat.

Fait à St Laurent de Mure, le 12 décembre 2011.

Le Président

Bernard BEGUIN

